

Sixième Tradition

« Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier. »

QUAND nous nous sommes vus en possession d'une solution à l'alcoolisme, il devenait raisonnable (du moins, nous le pensions à ce moment-là) de nous croire en possession de solutions pour beaucoup d'autres problèmes. Selon un grand nombre, nos groupes des AA pouvaient se lancer dans les affaires et financer n'importe quelle entreprise se rattachant au vaste domaine de l'alcoolisme. De fait, il nous paraissait de notre devoir d'engager tout le prestige du nom des AA pour endosser chaque bonne cause.

Voici quelques exemples des projets dont nous rêvions. Les hôpitaux n'aimaient guère les alcooliques : nous pensions donc à nous doter de notre propre chaîne d'hôpitaux. La population avait besoin d'en savoir davantage sur l'alcoolisme : nous allions donc l'éduquer, voire même réviser les manuels utilisés dans les écoles et en médecine. Nous allions rechercher les épaves humaines dans leurs ghettos, y trouver ceux qui avaient

des chances de se rétablir, offrir aux autres une possibilité de gagner leur subsistance grâce à une forme de mise en quarantaine. Tous ces établissements rapporteraient peut-être de fortes sommes d'argent pour soutenir nos autres bonnes œuvres. Nous songions sérieusement à faire modifier les lois du pays afin que les alcooliques soient officiellement reconnus comme des personnes malades. On cesserait de les envoyer en prison ; les juges les confieraient à nos soins, en liberté conditionnelle. Nous allions diffuser la méthode des AA dans les sombres carrefours de la drogue et de la criminalité. Nous allions former des groupes pour les personnes dépressives ou paranoïaques ; les névroses les plus profondes n'en feraient que mieux notre affaire. Puisqu'on pouvait venir à bout de l'alcoolisme, il allait de soi qu'on pouvait aussi résoudre tous les autres problèmes.

Il nous est venu à l'idée que nous pourrions introduire notre formule dans les manufactures et amener ouvriers et capitalistes à s'aimer mutuellement. Notre rigoureuse honnêteté aurait tôt fait d'assainir la politique. Bras dessus, bras dessous, la religion d'un côté, et la médecine de l'autre, nous résoudrions leurs différents. Ayant trouvé la recette du parfait bonheur, nous la partagerions avec tous. Eh quoi ! pensions-nous, notre association des Alcooliques anonymes pourrait bien se révéler le fer de lance d'un nouveau progrès spirituel. Nous pourrions transformer le monde.

Oui, chez les AA, nous avons rêvé de tout cela. Quoi de plus naturel, en somme, puisque la plupart des alcooliques sont des idéalistes déçus ! Presque tous avaient rêvé d'accomplir beaucoup de bien, de réaliser de grandes œuvres, d'incarner un sublime idéal. Nous

sommes tous des perfectionnistes qui, incapables de perfection, se sont rendus à l'autre extrême et se sont contentés de la bouteille et de l'oubli total. Par le truchement des AA, la Providence avait mis à notre portée la réalisation de nos objectifs les plus ambitieux. Alors, pourquoi ne pas partager notre mode de vie avec tout le monde ?

Nous nous sommes donc lancés dans nos projets d'hôpitaux, lesquels ont tous échoué parce qu'il est impossible de confier des projets d'entreprise à un groupe des AA. Trop de chefs gâtent la sauce. Certains groupes se sont aventurés dans le domaine de l'éducation et lorsqu'ils ont commencé à vanter publiquement les mérites de telle ou telle formule, les gens n'y comprenaient plus rien. Les AA avaient-ils pour objectif de remettre les ivrognes sur pied ou de faire de l'éducation ? Était-ce un mouvement de nature spirituelle ou médicale ? Était-ce un mouvement de réforme ? À notre grande consternation, nous nous sommes vus en voie d'association avec toutes sortes d'entreprises, certaines valables, d'autres moins. Voyant comment on enfermait de gré ou de force les alcooliques dans des prisons et des maisons de santé, nous avons protesté : « Il devrait y avoir une loi ! » Certains membres se sont mis à frapper du poing sur les tables de réunions de comités législatifs et ont milité en faveur d'une réforme de la loi. Tout cela alimentait bien les journaux, mais guère plus. Bientôt, nous allions être embourbés dans la politique. Même à l'intérieur du Mouvement, nous avons jugé impérieux de supprimer la mention du nom des AA dans l'identification des clubs et des maisons affectées aux activités de Douzième Étape.

Ces aventures nous ont fermement convaincus que nous ne devons en aucune circonstance endosser quelque entreprise connexe, quelle qu'en soit la valeur. Nous, des Alcooliques anonymes, ne pouvions pas satisfaire les besoins de tout le monde et ne devons pas essayer non plus.

Il y a plusieurs années, ce principe de non-engagement a été rudement mis à l'épreuve. Quelques-unes des plus importantes distilleries se proposaient de faire une campagne d'information sur l'alcool. Il serait bien vu, pensaient leurs dirigeants, que l'industrie des boissons alcooliques manifeste un sens de responsabilité sociale. Ils voulaient dire que l'alcool devrait être une source de plaisir et non d'abus ; que les gros buveurs devraient modérer leur consommation et que les buveurs à problèmes (les alcooliques) devraient s'abstenir entièrement.

Une de leurs associations commerciales s'est interrogée sur la manière précise de conduire une telle campagne. Naturellement, on utiliserait la presse, la radio et le cinéma. Mais qui en serait le porte-parole ? Ils ont aussitôt pensé aux Alcooliques anonymes. S'ils trouvaient un homme ayant un bon sens de la communication dans nos rangs, ce serait l'idéal. Il connaîtrait certainement le problème. Son appartenance aux AA serait précieuse parce que le Mouvement avait la faveur de la population et ne comptait pas un seul ennemi au monde.

Ils ont rapidement trouvé leur homme, un membre des AA qui avait toute l'expérience voulue. Il est allé directement à New York, au siège social des AA et a demandé : « Y a-t-il dans nos Traditions quelque contre-indication à un mandat pareil ? Le contenu éducatif me semble adéquat et ne prête pas trop à

controverse. Y voyez-vous des empêchements ? »

À première vue, le projet semblait très valable. Puis, le doute s'infiltra. L'association voulait utiliser au complet le nom du candidat pour la publicité ; on allait le présenter à la fois comme directeur de la publicité de l'association et comme membre des Alcooliques anonymes. Évidemment, personne n'aurait soulevé la moindre objection si une telle association n'avait engagé un membre des AA qu'en raison de sa compétence en relations publiques et de sa connaissance de l'alcoolisme. Mais la situation n'était pas si simple, car ici, non seulement on invitait un membre à briser son anonymat en public, mais dans l'esprit de millions de personnes, on allait associer le nom des Alcooliques anonymes à ce projet particulier d'éducation populaire. Inévitablement, on garderait l'impression que désormais, les AA endossaient des projets éducatifs conçus par les associations de distillateurs.

Dès que nous avons perçu la vraie nature de cette incidence compromettante, nous l'avons signalée à ce candidat au poste de directeur de la publicité et nous lui avons demandé ce qu'il en pensait. Il s'est écrié : « Grands dieux ! Il est évident que je ne peux pas accepter ce poste. Avant même que l'encre ait fini de sécher sur la première affiche publicitaire, les adeptes de l'abstinence totale auraient jeté les hauts cris. Lanterne à la main, ils partiraient à la recherche d'un honnête membre des AA qui accepterait d'appuyer leur style d'éducation. Et les AA se retrouveraient au beau milieu de la controverse sur l'abstinence. La moitié de la population du pays croirait que nous avons pris le parti du régime sec, et l'autre moitié s'imaginerait que nous

sommes plutôt passés dans l'autre camp. Quel beau pétrin ! »

« Cependant, lui avons-nous dit, tu gardes tous tes droits d'accepter ce poste. »

« Je le sais, dit-il, mais ce n'est pas le moment d'être légaliste. Les Alcooliques anonymes m'ont sauvé la vie et c'est ce qui compte avant tout. Ce n'est sûrement pas moi qui vais entraîner les AA dans des difficultés à n'en plus finir, comme ce serait sûrement le cas avec ce projet ! »

Notre ami avait tout dit sur la question des endossements. Plus clairement que jamais, nous nous rendions compte qu'il ne fallait jamais associer le nom des AA à une cause autre que la nôtre.



SIXIÈME TRADITION — VERSION INTÉGRALE

Les questions d'argent, de propriété et d'autorité peuvent facilement nous détourner de notre but spirituel premier. Nous croyons donc que toute propriété importante vraiment utile aux AA devrait être détenue et administrée séparément par une société dûment constituée, pour bien distinguer le matériel du spirituel. Un groupe des AA comme tel ne devrait jamais se lancer en affaires. Les organismes qui peuvent servir d'appoints aux AA comme les clubs, les hôpitaux, et qui nécessitent l'acquisition ou la gestion de propriété, devraient être constitués en société et demeurer indépendants des groupes pour que, si nécessaire, on puisse s'en détacher facilement. Ces organismes, par consé-

quent, ne devraient pas utiliser le nom des AA. Leur gestion devrait incomber exclusivement à leurs bailleurs de fonds. Il est cependant préférable que les clubs soient administrés par des membres des AA. Mais les hôpitaux et les autres centres de traitement devraient se situer en dehors du Mouvement et relever d'une autorité médicale. S'il est vrai qu'un groupe des AA peut collaborer avec tous, cette collaboration ne doit jamais prendre la forme d'une association ou d'une caution, réelle ou implicite. Un groupe des AA doit être libre de toute attache.